

CALENDRIER DE DÉPÔT DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Dépôt des demandes à la Fondation RSTR	Analyse des demandes par le comité exécutif de la Fondation	Présentation des demandes au C. A. Prise de décisions
3 avril 2020	8 mai 2020	11 juin 2020
2 octobre 2020	5 novembre 2020	3 décembre 2020
4 décembre 2020	19 janvier 2021	16 février 2021

À la suite des décisions prises par le conseil d'administration de la Fondation RSTR, les instances concernées seront avisées si leur demande a été ou non accordée au cours des semaines suivantes.

La Fondation RSTR alloue à l'établissement un budget annuel qui se situe entre 730 000 \$ et 1 000 000 \$.

La Fondation reçoit uniquement les demandes qui ont été priorisées par l'établissement, selon le calendrier ci-dessus.

Pour toute question concernant le suivi de votre demande, veuillez svp vous adresser à votre supérieur immédiat*.

*La Fondation RSTR n'est aucunement responsable de la priorisation des demandes de l'établissement qui lui sont déposées.